



TERRITORIAUX DE LA SARTHE

MOTION POUR LA RECONNAISSANCE DU CADRE D'EMPLOI DU CADRE D'EMPLOI DES ATSEM

Madame la Ministre,

Depuis des années, le cadre d'emploi des ATSEM a vu ses missions évoluer sans aucune reconnaissance.

Ce cadre d'emploi est presque exclusivement féminin et nos collègues sont bloquées dans leur déroulement de carrière. Cela n'est pas sans lien avec les inégalités que subissent les femmes dont nous faisons le constat pour la Fonction publique.

C'est pourquoi, le 1^{er} février, les agents de ce cadre d'emploi seront à nouveau dans l'action avec des grèves, rassemblements, du local au national.

Nous vous demandons de répondre favorablement aux légitimes revendications de ces agents territoriaux :

- 1 ATSEM par classe ;
- La clarification des missions des ATSEM ;
- Une solution réelle à la problématique de la double hiérarchie Éducation Nationale-collectivités territoriales ;
- De la formation professionnelle tout au long de la carrière ;
- Une déroulement de carrière avec la possibilité d'intégrer la catégorie B ;
- La reconnaissance de la pénibilité ;
- La reconstruction de carrière par la prise en compte de l'ancienneté (supprimée lors de la transpositions des accords JACOB en 2007).
- La revalorisation de la rémunération.